

# L'Écho de la Cité

Bulletin d'informations municipales de Charly-sur-Marne



n°48



*Bonne et heureuse année 2025 !*





# Le mot du maire

Patricia Planson

Madame, Monsieur,

À l'aube de cette nouvelle année, nous ne pouvons ignorer la fragilité de la période que nous traversons depuis quelques semaines tant au niveau mondial que national. Cette instabilité, marquée par des tensions géopolitiques et économiques, s'accompagne en France d'une instabilité gouvernementale. Cette période tourmentée impacte chacun d'entre nous, et nous ne pouvons ni ne devons ignorer les défis qui se dressent devant nous.

J'avais évoqué l'an passé les effets du dérèglement climatique, défi majeur de notre époque. Celui-ci s'est violemment manifesté cette année à deux reprises au sein de la commune. Les inondations récentes nous ont rappelé avec force notre vulnérabilité face aux éléments. Ces événements soulignent l'urgence d'agir avec tous nos partenaires publics, dans le respect des contraintes écologiques, pour adapter notre commune et soutenir les plus touchés.

Malgré ces obstacles, notre communauté a su faire preuve de résilience et d'unité. Les manifestations culturelles et sportives qui ont jalonné l'année écoulée ont été des moments de joie et de partage, renforçant les liens qui nous unissent. Je pense notamment à la traditionnelle fête patronale du mois de juillet au cours de laquelle nous avons fêté le 150<sup>ème</sup> anniversaire de l'Alliance musicale Charly/Saacy. La deuxième édition de la Fête de la vigne et des saveurs a encore attiré de nombreux badauds ; au cours de cette manifestation, un hommage particulier a été rendu à Michel Delgado, figure carlésienne bien connue de tous, qui nous a quittés en janvier 2024 et qui fut l'un des fondateurs de la Foire de la vigne.

Du côté sportif, saluons les bonnes performances du nouveau club de football, le Carlésiens FC.

Au cours de la dernière commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918, j'ai eu l'immense plaisir de nommer la jeune Floriane Romelot, porte-drapeau communal.

Je la remercie d'avoir accepté si spontanément cette mission. Au cours de cette cérémonie, notre commune a reçu la croix de guerre 1914-1918.

Cette année encore, nous avons mené à bien de nombreux projets :

- marquage en résine et LED pour indiquer les passages piétons afin de renforcer la sécurité.
- installation de jeux pour les enfants dans le square Cornette près du centre de secours
- remise en état du lavoir de Rudenoise
- les classes de l'étage de l'école élémentaire, côté sud, ont été repeintes
- le terrain de football et le terrain stabilisé ont fait l'objet d'importants travaux de maintenance
- remplacement de l'abribus face à la Poste
- remise en état des locaux rue Paul Hivet afin de les proposer à la location
- travaux divers de voirie, notamment route des fermes, très empruntée, et qui se dégrade beaucoup
- et d'autres travaux d'entretien courant

Nous avons poursuivi notre politique d'économie d'énergie en réalisant de nombreux travaux dans nos bâtiments communaux :

- calorifugeage (isolation des réseaux hydrauliques de chauffage ou d'eau chaude sanitaire). Pour ces travaux nous avons bénéficié de la gratuité grâce au dispositif des Certificats d'Economies d'Énergie (CEE).
- remplacement progressif des lampes néon dans nos établissements scolaires et la mairie par des LED. A terme, l'ensemble des bâtiments communaux devraient en être équipés.
- mise aux normes électriques et remplacement de l'éclairage au gymnase

Nous avons également entrepris la dépigeonnisation du clocher de l'église. Après l'installation de grillage empêchant les volatiles de s'introduire, le nettoyage



du clocher et de la cloche seront réalisés. A l'issue de ces travaux, les pendules seront remises à l'heure.

Les travaux du restaurant scolaire ont commencé ; le terrassement est quasi terminé. Le stationnement et la circulation dans le secteur de l'école élémentaire seront impactés. Merci aux riverains et parents d'élèves de se montrer patients.

Tous ces travaux, importants ou moindres sont réalisés grâce à des subventions de l'Etat, du Département, de la Région. Ces subventions étant de moins en moins importantes, c'est essentiellement le budget communal qui contribue.

Malgré le désengagement annoncé de l'Etat, nous nous efforcerons d'investir dans des projets visant le bien-être et la sécurité de chacun.

L'année à venir sera sans doute parsemée de défis, mais je suis convaincue que nous pourrons les relever.

La réussite de nos actions a été collective et je remercie celles et ceux qui y ont contribué. Je tiens à remercier chaleureusement, pour leur travail, leur dévouement, et leur engagement, l'ensemble des adjoints et les délégués communaux.

Je remercie également l'ensemble des agents communaux : services administratifs, services techniques, agents des écoles maternelle et élémentaire, des ASVP (Agents de sécurité de la voie publique). Impliqués et motivés, ils réalisent tous un travail de qualité, au quotidien, pour vous servir du mieux possible.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente année 2025, qu'elle vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos projets personnels et professionnels.

*Patricia Planson*



## SOMMAIRE

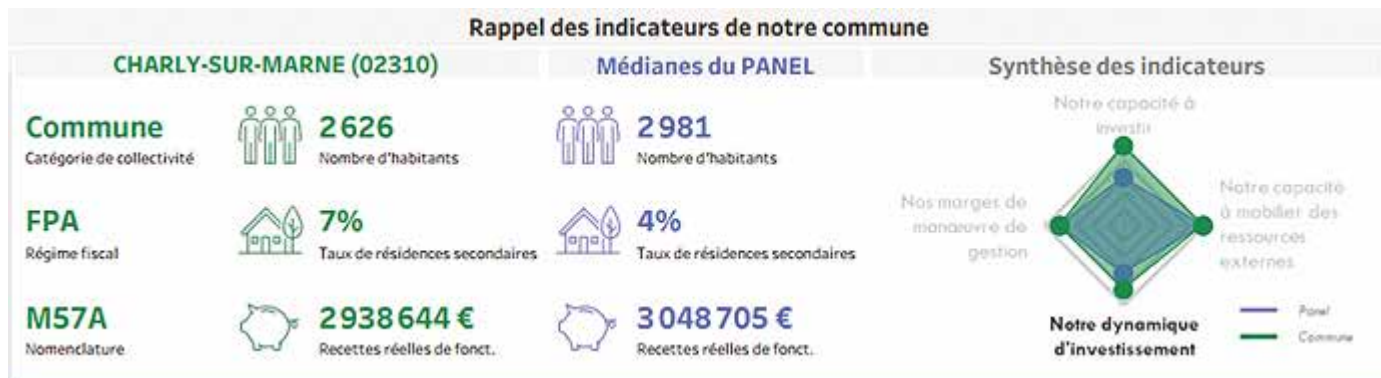
- Analyse financière ————— p.4 et 5
- Analyse des dépenses réelles de fonctionnement ————— p.5
- Inondations à Charly ————— p.6
- Dispositifs régionaux suite à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ————— p.7
- Travaux 2024 (*Jean-Luc FALLET*) ————— p.7
- Fleurissements (*Francine HOURDRY*) ——— p.7
- Services techniques (*Gérard DIDIER*) — p.8
- Préserver la ressource en eau ——— p.9
- Nos Écoles  
(*Marie SANCHEZ FOURRÉ*) ————— p.10 et 11
- Fêtes et cérémonies  
(*Ninon GROBOST*) ————— p.12
- C.C.A.S. (*Patricia PLANSON et Marie-Christine PETIT-DUBOIS*) ————— p.13
- Affaires culturelles et sportives  
(*Ninon GROBOST*) ————— p.13
- Bibliothèque municipale ————— p.14
- Nos associations ————— p.15 à 23
- Centre de secours ————— p.24
- Don du sang, don du coeur ——— p.24
- Etat civil ————— p.25
- Secrétariat et Permanences ——— p.26
- Numéros utiles ————— p.27



# La Dynamique d'Investissement de Charly-sur-Marne : Analyse vue par le conseiller aux décideurs locaux du Trésor Public

L'année 2023 a été marquée par une gestion financière rigoureuse offrant une belle capacité d'investissement. Grâce à une épargne maîtrisée et une mobilisation efficace des ressources externes (subventions), la commune a pu réaliser d'importants investissements tout en garantissant une bonne santé financière.

Voici quelques éléments clés qui illustrent cette dynamique :



## Une capacité à investir exceptionnelle

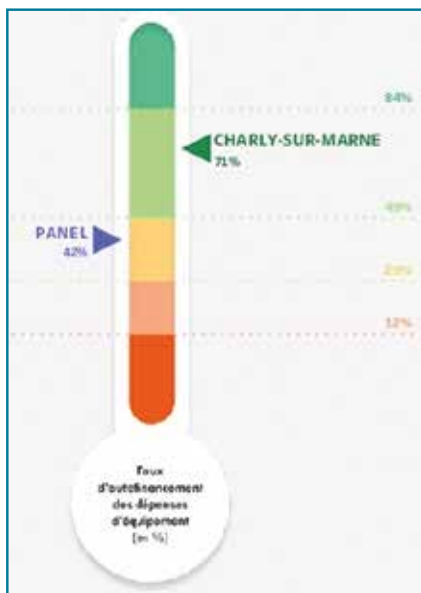
Avec une note de **5/5**, Charly-sur-Marne se distingue par sa capacité à financer ses projets d'investissement grâce à son épargne. En effet, **71 % des dépenses d'équipement** ont été autofinancées, permettant à la commune de maintenir un rythme soutenu d'investissements tout en limitant son recours à l'emprunt. Cette performance place la commune parmi les mieux notées de la région.

## Des ressources externes bien mobilisées

La mobilisation des ressources externes (subventions, aides, etc.) est également un point fort pour Charly-sur-Marne. La commune a obtenu un autre **5/5** dans ce domaine, démontrant sa capacité à attirer des financements extérieurs pour compléter ses ressources et ainsi réaliser davantage de projets pour le bien-être des habitants.

## Une dynamique d'investissement affirmée

La dynamique d'investissement de la commune, notée **4/5**, montre que Charly-sur-Marne continue d'investir de manière



soutenue dans des projets d'équipement public, garantissant ainsi le développement et l'attractivité de notre territoire. Les dépenses d'équipement par habitant restent à un niveau élevé, témoignant d'un engagement fort pour améliorer nos infrastructures.

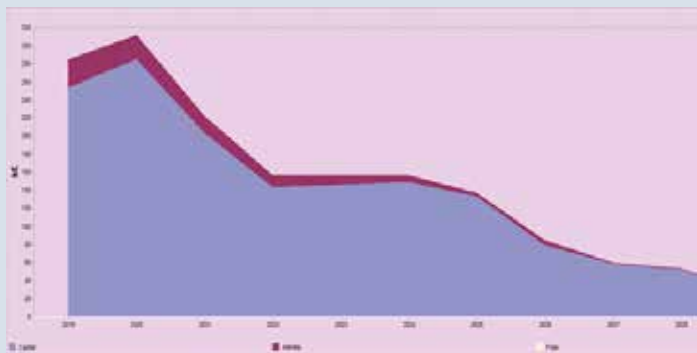
## Une gestion maîtrisée pour l'avenir

Enfin, nos marges de manœuvre de gestion, notées **4/5**, assurent à la commune une flexibilité dans la gestion de ses finances. Cette marge permet de faire face aux imprévus tout en maintenant une politique d'investissement ambitieuse et durable.

## Conclusion

Avec des finances saines et une bonne gestion, Charly-sur-Marne continue de se développer tout en préservant un équilibre financier solide. Grâce à cette rigueur, la commune est bien positionnée pour répondre aux besoins de ses habitants en matière d'investissement.

## Évolution des remboursements de la dette de la commune de Charly-sur-Marne entre 2019 et 2029



Emprunts en cours de remboursement :

- **2008** Réhabilitation de bâtiments industriels 474 000€ remboursables sur 18 ans
- **2016** Acquisition de terrain (cimetière nouveau) 325 000€ remboursables en 9 ans
- **2017** Exutoire Avenue Fernand Drouet 250 000€ remboursables sur 10 ans
- **2019** Travaux hydrauliques 500 000 € remboursables sur 10 ans

## Analyse des Dépenses Réelles de Fonctionnement entre 2020 et 2023 comparée à la moyenne nationale des communes dont la population est comprise entre 2000 et 3500 habitants



### Dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie par habitant :

Cette section compare les dépenses réelles de fonctionnement par habitant à Charly-sur-Marne avec les moyennes nationales.

- En 2020, les dépenses à Charly-sur-Marne étaient de 662 €/hab, inférieures à la moyenne nationale de 708 €/hab. Cela montre une gestion plus économe dans la commune cette année-là.
- En 2021, les dépenses ont fortement augmenté à 770 €/hab, dépassant la moyenne nationale de 736 €/hab. Cette augmentation marque un effort supplémentaire de la commune pour répondre à ses besoins, dépassant légèrement la tendance nationale.
- En 2022, Charly-sur-Marne a continué à accroître ses dépenses, atteignant 832 €/hab, une fois encore au-dessus de la moyenne nationale de 788 €/hab.
- En 2023, une légère baisse est observée, avec des dépenses de 816 €/hab, tandis que la moyenne nationale a continué d'augmenter à 835 €/hab. Cette légère réduction des dépenses communales montre une stabilisation après des hausses consécutives.

En réalité, si Charly-sur-Marne a vu ses dépenses croître de manière plus marquée que la moyenne nationale entre 2020 et 2022 c'est en grande partie due aux exigences du Trésor Public, qui a demandé de transférer les travaux de Ruissellements de la section d'investissement à celle de fonctionnement à compter de 2021. La légère baisse, notée en 2023, est essentiellement due à une méthode de comptabilisation des dépenses plus minutieuse.

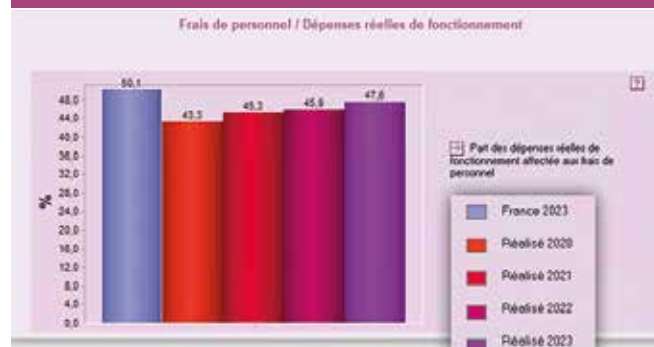
Cet emprunt pèse sur la commune uniquement pour 50%, l'autre moitié est remboursée sur 10 ans par les propriétaires viticoles, dans le cadre de la facturation annuelle des travaux de ruissellements.

Au cours de la période 2019-2029, les remboursements de la dette montrent une tendance à la baisse du capital remboursé ainsi que des intérêts, ce qui indique une réduction progressive de la charge de la dette pour la commune.

On observe une diminution continue du capital remboursé atteignant 26 000€ en 2029 et une réduction notable des intérêts qui tombent à 130€ à la même période. Cela suggère que la commune se rapproche de la fin de son cycle

En conclusion, nous pouvons dire que l'évolution des remboursements indique une gestion prudente de la dette

## Comparaison des frais de personnel de Charly au niveau national des communes à population équivalente (2020-2023)



### Frais de personnel en pourcentage des dépenses de fonctionnement :

Cette section évalue la proportion des frais de personnel dans les dépenses de fonctionnement, comparée aux moyennes nationales.

- En 2020, Charly-sur-Marne affichait un pourcentage de 47,6% pour les frais de personnel, bien en dessous de la moyenne nationale de 51,5%, indiquant une gestion rigoureuse de ces charges.
- En 2021, la part des frais de personnel a légèrement diminué à 45,9%, tandis que la moyenne nationale baissait à 51,3%. Cela montre que la commune a réussi à continuer à maîtriser ces frais.
- En 2022, Charly-sur-Marne a encore réduit la part des frais de personnel à 45,3%, alors que la moyenne nationale était de 50,8%.
- En 2023, la tendance s'est poursuivie avec une réduction des frais de personnel à 43,3% pour la commune, contre 50,1% au niveau national.

Il faut cependant noter qu'une partie de cette maîtrise des dépenses est due aux mouvements de personnel et à la difficulté de recruter les remplacements dans des délais courts.

Année	Capital	Intérêts	Total versement
2019	253 643 €	31 672 €	285 316 €
2020	285 204 €	27 191 €	312 395 €
2021	203 799 €	18 865 €	222 664 €
2022	143 405 €	13 336 €	156 740 €
2023	146 253 €	10 487 €	156 740 €
2024	149 220 €	7 520 €	156 740 €
2025	133 020 €	4 524 €	137 544 €
2026	79 697 €	5 082 €	84 779 €
2027	58 461 €	1 466 €	59 928 €
2028	52 628 €	774 €	53 401 €
2029	26 571 €	130 €	26 701 €

La baisse progressive des remboursements, montre que la commune a mis en œuvre une stratégie pour ne pas augmenter son endettement en autofinçant l'investissement.

Cette dynamique positive signifie plus de flexibilité financière à l'avenir, permettant à la commune de rediriger ses ressources vers d'autres investissements ou services pour le bénéfice de ses habitants et de se garder la possibilité d'emprunter à nouveau sans difficulté pour faire face le cas échéant à des programmes d'investissement de type réhabilitation thermique du patrimoine communal et équipement en panneaux solaires.

# Inondations à Charly-sur-Marne : Retour sur une double épreuve pour la commune



En septembre et octobre 2024, les quartiers de la commune ont été frappés par deux épisodes d'inondations successifs. Après les crues du 26 septembre, la tempête Kirk, qui a touché de nombreuses communes le 9 octobre, a provoqué de nouveaux dégâts importants, plongeant à nouveau les habitants dans la détresse.

## Relogement et gestion des sinistrés

À la suite des inondations des 26 septembre et 9 octobre, une solution de relogement a été trouvée pour une famille dont le logement était devenu inhabitable. La mairie a pu leur offrir un logement communal temporairement vacant, permettant à la famille de retrouver une certaine stabilité. Les élus se sont assurés de visiter chaque sinistré, même si certaines visites ont été programmées la semaine suivante.

## Soutien logistique et réparations coûteuses

Pour aider à l'évacuation des déchets volumineux, une benne supplémentaire a été gracieusement mise à disposition par un citoyen, en complément des bennes fournies par la communauté de communes. Les services techniques municipaux ont joué un rôle actif en aidant à évacuer les débris, allégeant ainsi la charge des sinistrés. De nombreux véhicules, endommagés par les inondations, ont été déclarés épave. La commune a également dû faire face à des réparations de voirie importantes et coûteuses, qui ne seront ni subventionnées ni couvertes par les assurances.

## Respect du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)

Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI), publié en 2012, conçu pour réduire l'exposition aux risques, impose des règles strictes. Il est essentiel que les habitants gardent en mémoire ces mesures et respectent les règles pour minimiser l'impact de futures crues.



## Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Face à l'ampleur des dégâts causés par les inondations du 26 septembre et de la tempête Kirk du 9 octobre, des demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ont été rapidement déposées avec le soutien du sénateur. Ces démarches devraient permettre aux sinistrés de recevoir les aides et indemnités nécessaires pour toute remise en état.

Les inondations du 09 octobre ont déjà fait l'objet de reconnaissance de catastrophe naturelle par le biais d'une procédure accélérée.

Quant aux inondations du 26 septembre, la procédure est ordinaire, donc plus longue.

Vous souhaitez en savoir plus sur la gestion des milieux aquatiques et les actions menées pour protéger notre environnement ? Consultez le site de l'Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques. Vous y trouverez des informations utiles sur les projets en cours, les bonnes pratiques à adopter et les initiatives locales pour préserver nos cours d'eau.

[www.union-des-syndicats.fr/Page/Lettre-d-info-10.html](http://www.union-des-syndicats.fr/Page/Lettre-d-info-10.html)



## Entretien du Ru de Domptin et prévention future

En réponse aux crues, il a été décidé, après consultation avec la communauté de communes, de taluter les berges du Ru de Domptin et de retirer les sédiments pour prévenir de futurs débordements. Bien que le Ru ne puisse pas être curé ou dragué. Ces mesures doivent permettre de limiter les risques. Les riverains ont été informés qu'ils sont responsables de l'entretien des berges longeant leurs propriétés.

**La Région Hauts de France dispose d'un Fonds d'Intervention Inondations Tempêtes (FIIT) à destination des collectivités territoriales, dont vous trouverez le détail ici : <https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif750>**

A ce sujet vous pouvez contacter :

Mme Nelly LIENARD au 03 74 27 80 30 / [nelly.lienard@hautsdefrance.fr](mailto:nelly.lienard@hautsdefrance.fr)  
ou Mme Aude COMBARY au 03 74 27 80 31 / [aude.combary@hautsdefrance.fr](mailto:aude.combary@hautsdefrance.fr)

Également, lors de sa séance plénière du 20 juin 2024, la Région a décidé d'élargir ou d'adapter les dispositifs suivants :

• **Pour les particuliers** : le Fonds de secours exceptionnel régional 2024 (FSEP) : <https://aides.hautsdefrance.fr/sub/tiers/aides/details?sigle=FSEP>

Vous pouvez déposer le dossier complet en ligne. Cette aide permet de renforcer les mesures de soutien aux sinistrés par la prise en charge de 50% du montant de la franchise d'assurance pour les particuliers qui ne bénéficient pas d'un fonds de secours mis en place par leur Département.

• **Pour les entreprises** : L'aide exceptionnelle aux entreprises sinistrées par les inondations (FASE)

• **Pour les agriculteurs** : Le Pass'Agri Filières et le dispositif de prise en charge des frais financiers liés au réaménagement des encours financiers.

**Les Antennes de la Région Hauts-de-France de CHATEAU-THIERRY et de SOISSONS sont à votre disposition pour tout complément d'information et pour l'accompagnement dans vos démarches.**

#### Antenne de la Région de CHATEAU-THIERRY

Pôle de l'Aiguillage - 2, avenue Ernest Couvrecelle

02400 ETAMPES-SUR-MARNE

Tél. 03 74 27 81 33 - Mail : [antenne-chateau-thierry@hautsdefrance.fr](mailto:antenne-chateau-thierry@hautsdefrance.fr)

#### Antenne de la Région de SOISSONS

2, allée des Nobel - Parc Gouraud

02200 SOISSONS

Tél. 03 74 27 30 34 - Mail : [antenne-soissons@hautsdefrance.fr](mailto:antenne-soissons@hautsdefrance.fr)

## Travaux 2024

### Les travaux 2024 sur votre commune :

Année très pluvieuse, et qui dit pluie conséquente dit entretien de nos routes et chemins conséquent.

En moyenne depuis 1 an, ce n'est pas moins de 1200 mm d'eau qui sont tombées sur notre commune alors qu'en temps normal nous avoisinons les 700 mm. Presque deux années en une ...

Le budget entretien a doublé cette année nous obligeant à reporter certains travaux à 2025.

Un gravillonnage a été effectué route du Monthuys, de gros entretiens sur la route des fermes qui nous pose de plus en plus de soucis.

La pose des feux clignotants sur les passages piétonniers, des peintures au sol route de Villiers afin de ralentir les véhicules. Petit rappel, cette voirie est départementale et normalement l'entretien et la signalisation leur incombent, mais nous connaissons les difficultés que rencontre notre département pour

« boucler son budget » de ce fait nous prenons ces travaux à notre charge.

### Au niveau du vignoble :

L'année a été très compliquée également avec toute cette pluie. Régulièrement, l'entre-

prise Paul et Rondeau est venue nettoyer le bac décanteur, les fossés et les chemins afin d'éviter des coulées sur nos routes et cela avec une extrême rapidité. Je tiens donc à les remercier chaleureusement.

Cet automne a été marqué par deux débordements du Rû de Domptin à 15 jours d'intervalle. Nous sommes de tout cœur avec les sinistrés et sachez que nous faisons tout ce qui est de notre compétence pour éviter que cela ne se reproduise.

L'entretien des abords du ru doit être effectué par les propriétaires riverains. Celui-ci est en très mauvais état c'est pourquoi

nous avons décidé de prendre ce gros nettoyage à notre charge. Ces travaux débiteront cet hiver et s'étaleront jusqu'au printemps.

Pour ce qui est du curage du ru, c'est interdit pas la loi... De plus c'est une compétence de la communauté de communes, mais nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir afin d'améliorer le débit de ce cours d'eau.

Jean-Luc FALLET,

Adjoint aux travaux et vignoble



Cette année, nous avons enrichi le parc près de la caserne des pompiers d'un espace de jeux pour les petits. N'hésitez pas à en faire profiter vos enfants ou petits-enfants. En ce qui concerne les espaces verts, nous avons fleuri Charly-sur-Marne malgré les aléas climatiques. Les variétés choisies sont en grande partie des plantes vivaces et nécessitent peu d'arrosage.

Nous poursuivons dans cet esprit.

Francine HOURDRY



# Les services techniques

Basés 6 rue Paul Hivet, les services techniques comptent actuellement 10 employés :

BOURASSI Najib, responsable du service, BOURGERY Julien, DE OLIVEIRA Normando, DREUX Frédéric, FICHE Xavier, JAOUEN Ronan, JACQUIOT David, LEBRUN Christian, RUFFIN Alexandre et SANTENICO Ruben.

## **Les missions :**

Elles sont nombreuses et variées : entretien de la voirie communale, réfection et mise aux normes des bâtiments communaux, espaces verts et fleurissement et les interventions ponctuelles diverses et urgentes, telles que les inondations survenues les 26 septembre et 9 octobre 2024. Lors de ces épisodes, de nombreuses interventions ont été réalisées au profit des sinistrés des quartiers du Petit Val, de Rudenoise, des rues Emile Morlot et du stade Garnier.

Par ailleurs, suite à ces inondations, des dégâts importants ont été provoqués sur bon nombre d'édifices communaux. **Les courts de tennis et le club house, la salle de sport, les locaux des Restos du cœur, le tir à l'arc, le city stade, le terrain de foot stabilisé, la Poste, la maison d'habitation de l'ancien camping, voirie communale (affaissement de chaussée et de parking en divers endroits).**

## → Quelques rappels sur le respect de la réglementation locale :

### **- Les bruits de voisinage :**

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses...) ne peuvent être effectués que sous certaines conditions :

- les jours ouvrables de 08h30 à 12h30 et de 14h à 19h30
- Les samedis de 09h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

### **- Les déjections canines :**

Chaque propriétaire d'un animal domestique a l'obligation de ramasser les déjections faites par son animal. Il suffit de se déplacer dans les rues de notre village pour constater que cette règle est loin d'être respectée par la majorité des habitants...

### **- Entretien de la végétation :**

Les riverains, propriétaires, locataires, syndicats ont l'obligation d'élaguer ou de tailler les arbres, arbustes ou haies en bordure de la voie publique de manière à ne pas gêner le déplacement des piétons et des véhicules. A ce sujet, au cours de l'année écoulée, après recensement des parcelles, une opération d'abattage et d'élagage d'arbre a été menée route des Fermes par les propriétaires ou par un prestataire. Ces travaux seront renouvelés dans les bois bordant la route de Villiers (de la ferme de la Mazure à celle de la ferme Neuve.

### **- Entretien des trottoirs devant chez soi :**

L'entretien des trottoirs devant chez soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire. L'entretien inclut le désherbage, le nettoyage des feuilles et autres débris, l'enlèvement de la neige ou du verglas. Soulignons que le nettoyage des caniveaux incombe à la mairie. Dans ce cadre, les services techniques interviennent plusieurs fois par semaine disposant d'une balayeuse motorisée et d'un aspirateur de ville.

En cas de manquement à l'obligation d'entretien, le risque d'accident est important pour les piétons (chute, glissade...). Des poursuites judiciaires pourraient être engagées contre les propriétaires ou locataires récalcitrants. Mentionnons que les trottoirs sont réservés au déplacement des piétons. Tout autre moyen de locomotion est proscrit (trottinettes, vélos, skates) et le stationnement est interdit.

### **- L'entretien des cours d'eau : (ru de Domptin).**

- Les devoirs du riverain : Il est tenu d'entretenir le lit et les berges du cours d'eau par l'élagage et le recépage de la végétation des rives, l'enlèvement des embacles problématiques (risque d'inondation) – article L. 215-14 du code de l'environnement.
- Les droits du riverain : Toute personne propriétaire d'un terrain en bord d'un cours d'eau est propriétaire de sa berge et de la moitié du lit. Néanmoins, l'eau et les poissons font partie du bien commun. Le propriétaire riverain a le droit de pêche jusqu'au milieu du cours d'eau, sous réserve de posséder une carte de pêche.

## → Création d'une zone bleue dans le centre ville :

L'aménagement d'une zone bleue dans le centre ville est en cours de réalisation (rue Emile Morlot). Elle permettra de favoriser la rotation des véhicules « ventouses ». Les horaires de stationnement seront prochainement définis et feront l'objet d'un arrêté municipal.

## → Urbanisme :

La commission d'urbanisme se tient à votre disposition pour toute demande d'information relative à votre projet. Elle se réunit le mercredi après-midi à compter de 14 heures, rue de l'Ecole.

Gérard DIDIER,  
adjoint au maire.



# Jardiniers

## Soyez acteurs de la préservation de la ressource en eau !

Les pollutions d'origine industrielle, agricole et urbaine impactent la qualité des rivières et des nappes souterraines. Il est donc important que tous les acteurs agissent pour protéger les ressources en eau et garantir une distribution d'eau conforme aux normes alimentaires.

**En tant que jardiniers, vous avez un rôle à jouer !**

### → Les pesticides au jardin

Au jardin, la solution pour lutter contre les maladies, les ravageurs, les herbes concurrentes a longtemps consisté en l'utilisation des pesticides.

Les jardiniers amateurs n'ont pas toujours mesuré les risques liés à leurs utilisations d'autant que ces produits étaient commercialisés en libre-service. Le surdosage, les conditions de traitement non favorables, le mauvais stockage de ces produits ont constitué des sources de pollution pour les sols et l'eau.

### → Evolution de la réglementation

Depuis plusieurs années, la réglementation évolue et interdit l'utilisation des pesticides pour la gestion des jardins et des espaces verts (Loi LABBE du 6 février 2014 et ses révisions successives).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les particuliers et jardiniers amateurs ont l'interdiction d'acheter et de stocker des pesticides.



### → Les méthodes alternatives

Les méthodes alternatives de jardinage sont plus respectueuses de la biodiversité et de la qualité de l'eau, à condition qu'elles soient correctement mises en pratique.

**Exemples de techniques et astuces pour tous :**

- pailler les massifs et potagers pour prévenir et limiter la germination des herbes indésirables
- biner pour ôter les adventices dès leur apparition et «casser» les crevasses en cas de fortes chaleurs
- réaliser son propre compost pour enrichir la terre
- récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage



- multiplier les refuges pour les petits animaux et les insectes
- associer les plantes pour améliorer les rendements et diminuer la présence des ravageurs



**Exemples de solutions proposées à la vente :**

Des produits de biocontrôle, conformes à la réglementation, permettent de lutter contre les maladies, les ravageurs et les herbes indésirables :

- les macro-organismes : insectes, acariens
- les micro-organismes : bactéries, champignons
- les substances naturelles : terre de diatomée, bicarbonate de soude

**ATTENTION,  
respectez le mode  
d'emploi  
et les dosages !**



Une communication de  
**USES**  
Eau Sud de l'Aisne

# Nos écoles

L'école est primordiale pour les enfants. C'est avant tout un lieu de socialisation, où les apprentissages nécessitent de multiples interactions entre les élèves et avec les enseignants. L'accès à l'éducation pour tous et dans de bonnes conditions est et restera notre priorité. Nous soutenons les projets scolaires afin de permettre aux enfants de s'épanouir à l'école.

Les effectifs des 2 écoles sont en nette baisse depuis plusieurs années. La natalité sur la commune étant de plus en plus faible, la tendance devrait se poursuivre. C'est pour cette raison qu'une classe de maternelle a fermé cette année.

L'année 2025 devrait voir aboutir la construction d'une nouvelle cantine plus fonctionnelle à l'école élémentaire.

Cet été, une partie des classes du bâtiment Sud a été refaite (peintures). Les autres le seront en 2025, ainsi que les sanitaires du bâtiment Nord. Tous les locaux de l'école élémentaire seront alors rénovés. Ensuite, nous commencerons les peintures de l'école maternelle.

D'autre part, nous remplaçons progressivement tous les néons des écoles par des LEDS, plus efficaces et moins énergivores.

Je tiens particulièrement à remercier l'ensemble du personnel municipal qui s'investit au quotidien pour entretenir les locaux scolaires et permettre aux enfants de manger dans de bonnes conditions : l'équipe technique (réparation, entretien...), le personnel des écoles (entretien, cantine...), le personnel administratif (gestion des cantines / études, commandes...). Merci également aux équipes pédagogiques de nos deux écoles, qui délivrent un enseignement de qualité à nos enfants et avec lesquelles nous entretenons des relations sereines.

Je vous souhaite une très belle année 2025 !

Marie Fourré-Sanchez,  
1<sup>ère</sup> adjointe en charge des écoles

## L'ÉCOLE MATERNELLE - tél. 03 64 13 02 16

### Année scolaire 2024/2025 :

Nous avons eu à déplorer une fermeture de classe. Cependant, cette nouvelle rentrée s'est bien déroulée avec une équipe dynamique et investie.

L'équipe enseignante :

Murielle Claudé : directrice - petite et moyenne Section

Isabelle Blaizel : moyenne et grande section

Margaux Roy : moyenne et grande section

Marianne Macarez : petite section

AESH (accompagnant pour un élève en situation de handicap) : Viviane Capron

Service civique : Camille Delporte

### Le personnel communal :

- Les ATSEM : Nathalie Blanchard, Ludivine Le Corre et Alexandra Wemmert.

- Cantine : Isabelle Claret et Stéphanie Légère.

### Le Réseau d'aide aux enfants en difficulté :

- Céline Flippe (psychologue scolaire).

- Magali Saccomano (soutien scolaire)

### Inscriptions à l'école maternelle :

En mai 2025 pour les enfants nés en 2022.



### Parents d'élèves :

8 parents élus de la seule liste "les indépendants" au scrutin du 11 octobre 2024. Facebook : Les indépendants de Charly

- Titulaires : Aurélie ALEXANDRE, Sandrine MARLIN, Gwendoline DEHACQ, Hélène WYART.

- Suppléants : Nicolas CONSOLARO, Ludovic BATOU, Alexandre WIART, Cindy MICHELET.

Nous remercions les familles pour leur participation massive aux élections des représentants des parents d'élèves.

### De nombreuses sorties et spectacles

#### DECEMBRE :

- Spectacle de Noël présenté aux enfants par l'équipe pédagogique

- Passage du Père Noël

- Le spectacle à la Salle des Ilettes, "La Belle et la Bête", rassemble comme chaque année tous les enfants de la commune ; spectacle offert par la mairie.

#### FÉVRIER :

- spectacle "Les 3 Frères Musiciens" de la compagnie CCDM en présence des CP

- Mardi Gras où petits et grands étaient tous déguisés.

**AVRIL** : sortie cinéma pour toutes les classes.

#### MAI-JUIN :

- Spectacle "Arbroscope" de la compagnie Billenbois

- Pour les classes de MS : sortie au CPIE de Merlieux

- Pour les classes de PS et GS : sortie au parc animalier "Parrot World" à Crécy-la-Chapelle

- Atelier-danse avec Eve-Anne (intervenante professionnelle), puis présentation d'une flasmob suivie d'un goûter.

L'école poursuit sa collecte de papiers avec Greenfield. Ce partenariat est possible grâce au personnel communal qui s'occupe du stockage de papiers et à la société SCRO2 qui gère l'acheminement du papier vers Greenfield. Nous leur en sommes reconnaissants.

Nous remercions également la municipalité pour sa participation financière à tous nos projets.

Murielle Claudé  
Directrice de l'école Maternelle

## L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

• Bâtiment Sud - tél. 03 64 13 02 17

• Bâtiment Nord - tél. 03 64 13 02 18

153 élèves répartis sur 8 classes et un dispositif ULIS.

### Composition de l'équipe Pédagogique :

1 CP de 19 élèves avec M<sup>me</sup> PLISSON.

1 CP/CE1 de 17 élèves avec M<sup>me</sup> GUIARD et M<sup>me</sup> MONTIER.

1 CE1 de 19 élèves avec M<sup>me</sup> ROUYER.

1 CE2 de 22 élèves avec M. MUSELET.

2 CM1 de 16 élèves avec M<sup>me</sup> LABAT et M. OUSSENI.

2 CM2 de 22 élèves avec M<sup>mes</sup> VIDAL et SMRCKA.

Parmi ces élèves 8 font partie du dispositif ULIS dont la coordonnatrice est M<sup>me</sup> DELFORGE.

### Autre personnel de l'Éducation Nationale

Une enseignante spécialisée du RASED : M<sup>me</sup> SACCOMANO.

La psychologue scolaire : M<sup>me</sup> FLIPPE. Plusieurs AESH qui aident certains élèves : M<sup>mes</sup> BENZERGA, CENSE, HERBIN, PRIGENT, RUELLÉ, SID AHMED, SUINOT et TALEB.

### Études dirigées

Chaque soir, M<sup>me</sup> SMRCKA et M. MUSELET encadrent 2 études dirigées de 16h45 à 17h45.

### Élection des représentants de parents d'élèves

Scrutin du vendredi 11 octobre 2024 : 261 inscrits, 133 votants soit une participation de 50,96%.

Une seule liste de parents d'élèves se présentait : "Les indépendants de Charly".

Parents élus titulaires : Claire LAROUX, Adeline BOUCHER, Chimène MAN-ZIN BETTY, Syntia SAMBA, Alizée BARONI, Emilie RICHARD, Virginie BOURASSI, Corinne ROUSSO, Alexandra HERVE.

Parents élus suppléants : Sébastien LYCKE, Angéline VALENTE, Rémi PATOU, Sabrina MAQUIN, Bertrand HOCHÉ.

### Travaux réalisés dans l'école

La mairie a financé la réfection de 4 salles de classes dans le bâtiment sud et nous la remercions vivement pour cela.

### Projets réalisés en 2023-2024

#### Financés par la municipalité :

- Les classes de CP, CE1, CE2 et CE2/CM1 ont fait 1 cycle piscine de 12 séances. Nous remercions la mairie d'avoir financé le transport et les entrées au Citélium.
- Tous les élèves de l'école ont assisté au spectacle de Noël offert par la mairie

#### Financés par les parents et la coopérative :

- Les élèves du CE1 au CM2 sont allés au théâtre de La Mascara voir la pièce « *Quand les mots s'en mêlent* ».
- Les élèves de CP sont allés voir le spectacle « *Les trois frères musiciens* » à la maternelle.
- Tous les élèves sont allés au cinéma à l'occasion du festival jeune public au cinéma de Château-Thierry.
- Concernant les sorties de fin d'année, les CE2, CE2/CM1, CM1 et CM2 sont allés au château de Versailles et les élèves de CP et CE1 se sont rendus à Cap'Aisne au lac de l'Ailette pour une journée sportive au cours de laquelle ils ont pu faire une course d'orientation, du footgolf ou du tir à l'arc.

### Activités pédagogiques diverses

- Sortie CE2/6<sup>e</sup> sur des sites historiques concernant la 1<sup>re</sup> guerre mondiale : visite du cimetière militaire de Château-Thierry, du monument américain, du musée, du cimetière de Belleau.
- Intervention des gendarmes pour sensibiliser les élèves de CM1 au harcèlement.
- Semaine des mathématiques pour les élèves de CP et de CE : en lien avec les JO, le thème « *l'important c'est de participer* »
- Rallye mathématiques pour les CM2 sur le thème des JO.
- L'école a participé au flashmob du Téléthon.
- Les élèves de CP, CE1 et ULIS ont participé à des ateliers langues étrangères (anglais, allemand, espagnol) pour le All International. À cette occasion, l'enseignant d'allemand du collège est venu à l'école avec une classe de 6<sup>ème</sup> pour faire une petite représentation des musiciens de Brême en allemand.
- Le professeur d'allemand est également intervenu pour faire une initiation aux élèves de CM2.
- Tous les élèves de l'école ont bénéficié d'une intervention « *Initiation à l'archéologie* ».
- Les élèves de CE2 de M. Muselet ont assisté à une représentation théâtrale d'élèves du collège et ont également participé à l'opération « *Nettoyons Charly* » et fait un jardin.
- Les élèves de CE1 ont également réalisé un jardin.
- Tous les élèves de l'école ont participé au parcours du cœur organisé par la mairie à la salle des Illettes.
- Sortie à la bibliothèque municipale : découverte de la bibliothèque de la ville avec une lecture offerte sur le thème des contes (classe de CE1 et dispositif Ulis).
- Les élèves de CP, CE1 et ULIS ont fait 1 atelier percussions à l'occasion de la fête de la musique.
- Intervention de l'infirmière scolaire pour parler des écrans et du sommeil pour l'ensemble des élèves de l'école et pour les élèves de CP et CE1 intervention sur l'hygiène dentaire.
- Comme chaque année, les élèves de CM2 sont allés passer une journée au collège pour se familiariser avec les lieux et connaître le fonctionnement de l'établissement.
- Les élèves de CM2 ont réalisé un spectacle à partir de l'opéra « *Mademoiselle Louise et l'aviateur allié* » écrit par Julien Joubert. La représentation a eu lieu le mardi 2 juillet à 18h30 dans la salle de l'Amicale.

Un grand merci aux accompagnateurs, parents et représentants de parents, à Madame le Maire et aux membres du conseil municipal, aux enseignants, aux AESH et aux élèves pour leur implication dans la vie de l'école.

M<sup>me</sup> Guiard,  
Directrice de l'école

# Fêtes et cérémonies

Cette année, les différentes animations et commémorations ont été largement suivies par les Carlésiens.



**La fête Patronale** : un week-end de festivités avec la présence de la fête foraine, l'Alliance musicale pour un concert, la retraite aux flambeaux et également le traditionnel défilé du dimanche après-midi en musique sur le thème des dessins animés grâce au comité des fêtes de Saâcy. Un moment de joie et de convivialité toujours apprécié.

Je remercie les élus qui ont accompagné les différents groupes du cortège, les services techniques assurant la sécurité du parcours, les habitants bénévoles qui ont désaltéré les différents participants, ainsi que les conducteurs de chars venus gentiment avec leurs véhicules !

**Sans une grande présence humaine, cette manifestation ne pourrait avoir lieu encore MERCI !**



**Le 14 juillet** : apéritif citoyen au centre de secours, en présence des élus, des habitants, des services de secours et de gendarmerie. Il a été soutenu, comme chaque année, par deux associations locales : l'Alliance musicale de Charly-Saâcy et les Ailes Carlésiennes.



Nous nous sommes lancés dans une animation toute particulière cette année : **Octobre rose**. Notre commune soutenant la ligue contre le cancer depuis de nombreuses années, il nous est apparu évident d'en faire davantage cette année afin de sensibiliser plus largement les Carlésiens et de proposer des contacts et animations bien-être. Je remercie les associations Charly Bienvenue, division marcheurs, ainsi que les animateurs de Charly forme.

**Le 11 novembre** : une cérémonie particulière car nous commémorons également le centenaire de la remise de la croix de guerre 14/18 à la commune. Les élèves de l'école élémentaire ont accompagné cette commémoration avec entrain et intérêt.



**Quelques dates** : Les commémorations  
8 mai : armistice de la seconde guerre mondiale  
18 juin : appel du Général de Gaulle  
14 juillet : fête Nationale  
28 août : libération de Charly  
11 novembre : armistice de la première guerre mondiale

### Opération brioches

#### "Les Papillons Blancs"

L'opération brioches menée par le C.C.A.S. remporte au fil des années le même succès auprès des carlésiens. Un grand merci à vous tous pour votre générosité ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont aidé à la distribution des brioches en faisant du porte à porte dans la commune ou par leur présence dans le hall du supermarché « Super U ».

Le montant collecté s'élève à 5 044,60€ pour 676 brioches, une légère augmentation par rapport à l'année précédente. Cette somme a été reversée intégralement à l'association l'A.P.E.I. "Les Papillons Blancs".

Il est toujours possible de soutenir cette association, en étant solidaire, en adressant vos dons :

- par chèque au siège de l'association 14bis, rue Jules Maciet à CHATEAU THIERRY 02400

- ou en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/apei-des-2-vallees/formulaires/3/widget>



### Goûter des anciens de la commune

Nos anciens se sont retrouvés dans une sympathique ambiance à la salle des Illetes, le mercredi 11 décembre après-midi pour un goûter composé de mignardises, brioches, (confectionnées par nos artisans boulangers de la commune), champagne, café et chocolat ... avec spectacle et animation musicale.

170 colis "individuels" et 69 colis "couple" accompagnés de champagne et d'une fleur ont été distribués à nos aînés par les membres du C.C.A.S. et des bénévoles.

Que toutes ces personnes soient ici sincèrement remerciées d'avoir contribué au bon déroulement de cette manifestation.



### Goûter des anciens à la maison de retraite

Nous n'oublions pas les résidents de la maison de retraite pour lesquels un goûter composé de chouquettes, de bûches glacées et champagne a été offert le lundi 9 décembre après-midi avec animation.



### DEMANDE D'AIDE

Le C.C.A.S. a participé à des demandes d'aides des Lions Club Vallée de la Marne et Jeanne de Navarre pour 3 enfants de la commune partant en classe de mer en juillet dernier.

### Registres communaux des personnes vulnérables

Il est rappelé que les personnes âgées, personnes handicapées ou fragiles isolées peuvent se manifester en mairie afin d'être recensées et inscrites sur le registre des personnes vulnérables (épidémie, canicule, grand froid) par tél. au 03.59.28.97.34 - ou par mail à l'adresse suivante : [contact@charly-sur-marne.fr](mailto:contact@charly-sur-marne.fr)  
A ce jour, peu de personnes sont inscrites sur le registre.

**Pour information :** à partir de 70 ans, toute personne peut prétendre à recevoir le colis de fin d'année. Pour cela, s'inscrire en mairie en apportant une pièce d'identité à jour ainsi qu'un justificatif de domicile.

**Prenez soin de vous.**

**Meilleurs vœux à tous pour 2025 !**

*La Présidente du C.C.A.S. (Patricia PLANSON)  
et l'Adjointe aux affaires sociales (Marie-Christine PETIT-DUBOIS)*

## Affaires culturelles et sportives

Nos associations maintiennent une belle dynamique d'adhésions. Elles mettent en valeur les capacités de leurs adhérents en participant à des compétitions, aux animations locales, en organisant des festivités mais également en se diversifiant. La municipalité encourage leur dynamisme et compte sur leur implication dans la vie locale.

Le « rdv des assos » en septembre, rencontres agréables et temps d'échange permet aux associations de se faire connaître et de présenter leurs activités. Comme chaque

année, nous sommes reconnaissants envers l'ensemble des bénévoles sans lesquels aucune association ne peut subsister.

**Bravo à tous, continuez de faire vivre la Commune !**

*Ninon GROBOST, Adjointe  
en charge des associations fêtes et cérémonies*

# Bibliothèque municipale

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> Mardi de 18h30 à 20h - Mercredi de 14h à 16h -  
Jeudi de 10h à 11h30  
Samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h

La Bibliothèque de Charly-sur-Marne, créée par des bénévoles en 1982, s'est installée dans l'ancienne école des filles, derrière l'école de musique.

Depuis Avril 2023, c'est avec beaucoup de dynamisme, de cœur et d'énergie que les bénévoles animent les lieux.



2024 a été une année déjà chargée.

En plus de la cotation de tous les livres, les bénévoles ont organisé quelques animations : séance de dédicace par Vincent Aubry puis par Christel Isali Lemaire, installation de la boîte à livres, sortie à la Cité Internationale de la Langue Française à Villers Cotterêts en Aout, participation au forum des Associations de Charly, dédicace de François et Magali Bonacci, atelier bricolage Araignées-Vampires-Momies-Toiles d'Araignées pour Halloween, mise en place de l'Arbre-Livres de Noël et ateliers des Mères Noël en Décembre.

La bibliothèque a eu le plaisir de travailler également avec 2 classes de l'école Élémentaire de Charly qui sont venues à plusieurs reprises le jeudi matin.

Au programme, lecture et jeux autour des mots... un rendez-vous très attendu par les élèves et les bénévoles.

En 2025, l'année sera tout aussi chargée, voire plus... ! Les bénévoles, aidés de 2 jeunes en Service National Universel, associeront un thème à chaque mois.

Ainsi pour le 1<sup>er</sup> Trimestre, janvier sera sous le signe du calendrier chinois ; en février on mettra en valeur les langues maternelles (étrangères et régionales) et en mars ce sera le mois du Déguisement.

Nous accueillerons aussi, dans les locaux de la Bibliothèque, le Relais Petite Enfance qui viendra animer ses ateliers le jeudi matin.

Au printemps, nous développerons notre projet sur la Grainothèque. Vous pourrez

ainsi échanger des graines de fleurs et de légumes – une façon économique et écologique de profiter, et de faire profiter aux autres, de graines que vous n'utilisez pas.

D'autres projets sont en cours de réflexion et de construction.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram pour connaître les dates : *Bibliothèque Municipale de Charly-sur-Marne*.

Nous essayons de coller au plus près de l'actualité en vous proposant des livres nouvellement publiés, que ce soient des BD, des romans, des polars...

Si le livre que vous cherchez n'est pas en rayon, on se débrouille pour le faire venir.

Vous n'êtes jamais venus ? Vous n'osez pas entrer ? Poussez la porte. Vous verrez, tout se passera bien :-)

Vous souhaitez animer un atelier et partager votre talent ? On vous attend !!

Vous souhaitez nous aider, nous soumettre des idées ? Soyez le ou la bienvenu(e).

Pour nous joindre :

à la bibliothèque, durant les horaires d'ouverture, ou par mail :

**[bibliotheque.charlysurmarne@gmail.com](mailto:bibliotheque.charlysurmarne@gmail.com)**

Pour suivre notre actualité, abonnez-vous à nos pages Facebook et Instagram : *Bibliothèque Municipale de Charly-sur-Marne*

**Tous les bénévoles vous souhaitent une excellente année 2025. Et prenez soin de vous !!!**

*Christine LEGUILLETTE,  
Présidente de la Bibliothèque Municipale*



## Le TC Charly a fait sa rentrée

Le Tennis club a connu une reprise active avec de nombreuses nouvelles inscriptions.

Nous avons malheureusement subi par deux fois les inondations de l'automne mais avons pu reprendre rapidement notre activité, notamment grâce à l'implication des bénévoles du club qui ont participé au nettoyage des installations.

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année, n'hésitez pas à nous contacter !

**À bientôt sur nos courts !**



**Au programme de 2024/2025 :**

Extension du club-house  
 Nombreuses animations  
 Nombreuses compétitions  
 (Championnats par équipe -  
 Tournois internes et Open  
 - Champ de l'Aisne indiv)

Infos et  
 tarifs sur  
[tenup.fft.fr](http://tenup.fft.fr)  
 ou par tél au  
 06 07 41 52 14



2 courts couverts  
 1 court extérieur / 1 club house



## Union Sud Aisne Football Club



**Le Club Union sud Aisne football club est avant tout une aventure partagée entre :**

- Une équipe dirigeante emmenée par le président RICARD Geoffrey
- Des entraîneurs et éducateurs bénévoles entièrement dévoués au club
- 300 Licenciés réparties en 9 différentes catégories allant de U6 à + de 45 ans
- De fidèles supporters et accompagnateurs toujours prêts à donner un coup de main lors des manifestations et transports de joueurs lors des déplacements.

**L'USAFC c'est aussi :**

- L'organisation de tournois qui auront lieu au cours de la saison



- La mise en place de stages pendant les vacances scolaires (première cession du 28/10/2024 au 01/11/2024 inclus)
- Deux lotos par saison le premier sera à Nogent l'Artaud le 30/11/2024.
- Des sorties pour les grands et les petits (stade de Reims, stage à l'AS CANNES...)

**Mais l'USAFC c'est avant tout : un lieu d'échange et de partage dans une ambiance familiale et chaleureuse avec des valeurs.**

Alors si tu veux venir nous rejoindre, n'hésite pas tu seras au bon endroit

M. RICARD Geoffrey, Président  
 Téléphone : 07 49 36 09 69  
[unionsudaisne.fc.581691@gmail.com](mailto:unionsudaisne.fc.581691@gmail.com)

# Les Indépendants de Charly

Les parents d'élèves de Charly nous ont renouvelé leur confiance pour une année de plus.

Une reconnaissance manifestée par notre présence cette année sur les 3 établissements scolaires de la commune.

D'abord, au collège, la présence à chaque conseil de classe d'au moins un représentant est liée au professionnalisme et l'intelligence relationnelle de l'APE. Nous saluons cet état d'esprit. Cela nous permet d'établir des liens de façon transversale avec les familles des collégiens.

Ensuite, à l'école élémentaire, la reprise des goûters est toujours d'actualité dès que le moment nous sera favorable. Ce dernier a démontré un engouement particulier l'année dernière. Une réussite.



Nous espérons vous surprendre cette année avec des propositions gustatives revisitées.

Enfin à la maternelle, nos démarches écoresponsables sont toujours d'actualité et irréversibles. Nous y tenons ! Nous organisons toujours l'acheminement de vieux papiers vers l'usine de recyclage *Greenfield*. Nous remercions toutes les familles pour cette démarche noble en apportant les papiers à l'école. Une convergence de vision exemplaire pour nos enfants.

## Center' Dances

L'association du Center' Dances propose des cours de danse classique pour les enfants à partir de 5 ans chaque jeudi de 18h à 19h, salle de l'Amicale au 3 rue de l'École à Charly-sur-Marne.

L'association propose un cours d'assouplissement remise en forme pour les adultes de 19h à 20h.

Possibilité de prendre un cours d'essai (sans engagement).



Une mention particulière à M. Le Corre pour la mise à disposition de son temps et de son matériel qui permet la réalisation de cette action impactante.

Par ailleurs, nous organisons le marché de Noël en fin d'année. Un vrai moment de cohésion social relatif à la présence de nos différents artisans qui nous offrent leur savoir-faire. Sans oublier le carnaval qui reste d'actualité et d'autres animations pour financer une énième belle fête des écoles pour la joie de nos écoliers.



Suivez nous via notre groupe Facebook  
*Les indépendants de Charly | Facebook*

Retrouvez des informations utiles sur notre site  
**[lesindependantsdecharly.com](http://lesindependantsdecharly.com)**  
École | Les indépendants de Charly | Charly-sur-Marne, association

Contactez-nous par mail à :  
[lesindependantsdecharly@gmail.com](mailto:lesindependantsdecharly@gmail.com)



Renseignements : 06 75 12 67 18  
auprès de Madame PINARDON,  
Présidente de l'association.



# Charly Bienvenue

Au cours de cette année 2024 nous avons proposé :

Le 27 janvier 2024 un LOTO à la salle des Illettes

Le 3 février 2024 le spectacle de Véronique Dicaire à Reims Arena.

Le 23 mars 2024 STARS 80 au Millesium à Epernay

Le 19 avril 2024 une journée pour découvrir la ville de TROYES

Du 21 au 25 mai 2024 un séjour en Isère - Grenoble

Du 3 au 7 juin 2024 les marcheurs sont partis au Lac des Settons

Le 27 juin 2024 notre soirée Buffet froid à la Salle des Illettes

Le 26 septembre 2024 une journée dans l'Oise « La cité des Bateliers »

Le 12 octobre 2024 une sortie au théâtre des Variétés « Une idée Géniale

Le 9 novembre 2024 une sortie au Cirque du Soleil

Le 1<sup>er</sup> décembre 2024 Assemblée Générale à la Salle de l'Amicale, suivie d'un repas à la salle des Illettes

**Prévisions 2025** : un loto le 25 janvier

Le spectacle de Jarry le 3 avril - une journée à Chalons en Champagne le 23 mai -

Un séjour dans le Luberon du 1er au 6 juin.



### Nous poursuivons nos activités :

Le lundi atelier tricot de 14 h à 16 h au local

Le Mardi atelier peinture de 14 h à 16 h 30 au local

Le Mardi de 14 h à 17 h rencontre pour jouer aux jeux de sociétés salle de l'école de musique

Les Mardi, jeudi et samedi de 14 h 30 à 17 h 00 salle 29 rue du Stade Garnier

Le Lundi et Jeudi rendez-vous des marcheurs à partir de 13 h 30, le jeudi deux parcours un de 5 à 6 km et un autre d'une dizaine de kilomètres.

La Présidente  
Martine ARNOULET

# Les anciens combattants se sont regroupés

L'année 2024 aura vu un grand bouleversement au sein de l'association des anciens combattants ACPG CATM OPEX et Veuves de Charly-sur-Marne. En effet, décision avait été prise de regrouper les diverses sections d'anciens combattants du secteur toutes fédérations confondues lors de la dernière assemblée générale afin d'étoffer les effectifs et préserver le devoir de mémoire sur le secteur de Charly-sur-Marne, chaque section conservant ses prérogatives lors des différentes cérémonies.

C'est désormais chose faite, un bureau a donc été constitué avec comme président Jean-Paul MARTIN ainsi qu'un référent par commune afin que celles-ci aient une personne à qui s'adresser.

L'année a été marquée comme les précédentes par la participation de l'association et ses porte-drapeaux aux différentes cérémonies patriotiques à savoir 8 mai, commémoration de l'appel du 18 juin, fête nationale, libération de Charly le 28 août, cérémonie du 11 novembre auxquelles il faut ajouter la participation aux cérémonies dans les villages voisins en particulier à Nogent-L'Artaud qui a reçu la Croix de Guerre 14/18 et s'est vu ériger



une borne mémorielle au carrefour de la Libération, borne inaugurée le 27 août lors de la cérémonie commémorative de la libération de la commune.

A Charly le 11 novembre, la commune, par décret (qui avait été un peu oublié) du 23 janvier 1921 s'est vu elle aussi remettre la Croix de Guerre 14/18 dont la cravate ornera désormais le drapeau communal. L'arrêté du 21 janvier 1921 du ministère de la guerre et des pensions citant la commune de Charly-sur-Marne « Vaillante

cité dont les habitants ont supporté avec courage l'occupation ennemie. Malgré les dégâts subis, ont toujours fait preuve d'une ardente confiance dans la victoire finale. Ont bien mérité du pays » dans le journal officiel en date du 29 janvier 1921. C'est donc la jeune Floriane ROMÉLOT qui s'est vu remettre le drapeau

décoré des mains de Jean-Paul MARTIN, président du Comité du Souvenir Français de l'Omois. Permettez-moi de vous présenter à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année à venir avec l'espoir d'un retour de la paix sur notre Terre.

Fabrice Guinois, Président de section

# Karaté Budo Kai

Le Karaté Budo Kai est heureux de vous accueillir au 23 rue du stade Garnier à Charly sur Marne.

Le karaté est un sport d'équilibre aussi bien physique que mental ouvert à tous, enfant dès 6 ans, ado et adulte débutant ou confirmé. Les cours proposés en petits groupes sont adaptés à tout âge et tout niveau.

L'année passée nos compétiteurs ont mis le Karaté Budo Kai et la ville de Charly-Sur-Marne à l'honneur avec de nombreux Podiums obtenus lors des compétitions Régionales, Départementales et Nationales.

Félicitations à Louna Fauvet, Sophie Choumessi, Mails Lemenu, Emeline Lemenu, Loëlia Dubard, Nathan Barlet, Julien Fauvet, Jean-Luc Lajoie et Dominique Truden.

Félicitations également à Pascal Michel, l'un de nos professeurs ceinture noire, qui a obtenu sa troisième dan en juin dernier.

Le karaté est fait pour vous, venez nous retrouver dans une ambiance chaleureuse et décontractée pour **deux cours d'essais gratuits**.

Plus de renseignements sur :  
[www.facebook.com/karatebudokai02310](http://www.facebook.com/karatebudokai02310)  
 ou au 0952103636

*La Présidente,  
Christelle Barlet*



## HORAIRES DES COURS

	ENFANTS DÉBUTANTS	ENFANTS CONFIRMÉS ET ADOS	ADULTES ET ADOS CONFIRMÉS
Lundi	-	-	19h30 à 21h
Mercredi	18h30 à 19h30	19h30 à 20h30	-
Jeu	-	-	19h30 à 20h30
Samedi	14h à 15h	15h à 16h	16h à 17h
	17h à 18h Cours combat		



# Twirling Club Château Charly

## Twirling-bâton : sport et spectacle



Si vous connaissez le Twirling Club de Château-Thierry / Charly pour ses participations aux fêtes locales et ses résultats aux championnats nationaux, peut-être ne connaissez-vous pas ses animations/spectacles.

Les entraînements se poursuivent avec assiduité afin de préparer le championnat départemental, qui se tiendra les 1<sup>er</sup> et 2 février à Château-Thierry. Le club propose aussi de vous embarquer pour un vol autour du monde, sous forme d'un spectacle d'animation de soirée.

Depuis plus de 50 ans, le club ne cesse de se renouveler, c'est aussi sans doute une des raisons de sa longévité.

Notre club, qui reste familial, est fier de ses atouts :

- l'attention portée sur la prise en charge des jeunes dans un cadre structuré
- le suivi de la progression de chaque athlète
- le respect des règles du « vivre ensemble »
- une belle équipe des parents et amis bénévoles
- un comité directeur impliqué
- la bonne humeur générale.



Il n'en reste pas moins que la pratique du twirling nécessite comme pour tout sport, des efforts et de l'assiduité. Mais quelle plus belle récompense que celle des applaudissements du public ?

Renseignements : 06 85 49 22 28

## La Compagnie d'Arc de Charly

"Honneur et Courtoisie"



La Compagnie d'arc de Charly-sur-Marne propose des cours pour les débutants, encadrés par des archers bénévoles pour leur apprendre les bases du tir à l'arc. Bien sûr les archers confirmés sont aussi les bienvenus. Nous sommes une association vivante, animée avec des bénévoles investis qui proposent tout au long de l'année des tirs ludiques : Halloween le 2 novembre, le traditionnel tir à la bougie le 7 décembre pour le Téléthon, le tir de Noël, de Pâques, etc.

Les tirs de compétitions font aussi partie de nos activités. D'ailleurs plusieurs de nos archers ont été sélectionnés pour les championnats de France en Beursault et 3D. Nous participons également à plusieurs compétitions

départementales et régionales.

Enfin, nous sommes une compagnie donc nous avons aussi des tirs de traditions comme celui de la Saint Sébastien, Saint Patron des archers, l'abat d'oiseau ou l'archer le plus précis deviendra notre Roy et le Roitelet pour les jeunes.

Nos entraînements ont lieu le lundi de 18h15 à 20h, le jeudi de 18h15 à 20h30 et le samedi de 14h à 16h au jeu d'arc ou au gymnase de Charly selon la période.

Si vous recherchez un sport varié, le tir à l'arc propose plusieurs disciplines différentes (3D, nature, campagne, beursault, cible anglaise, ...) dans une compagnie conviviale dans le respect des traditions et des personnes. Vous pourrez y travailler concentration, précision et équilibre.

Vous pouvez nous contacter via notre site [www.arccharly02.com](http://www.arccharly02.com) ou directement par mail : [arccharly02@laposte.net](mailto:arccharly02@laposte.net)

*Steevens DEVRIENDT*

*Secrétaire Compagnie d'Arc Charly*

## Charly par Chœur



La chorale Charly par Chœur est composée d'une trentaine de choristes adultes répartis en 4 pupitres qui interprètent, sous la direction de son chef Sanae Rodière, un répertoire varié : musique sacrée, musique classique, chansons de l'époque Renaissance, chansons françaises de Francis Poulenc, chants japonais, fables de Jean de La Fontaine etc

Au cours de l'année 2024 nous avons participé à plusieurs concerts regroupant différentes chorales :

Le 14 avril : participation au festival « Chansons en fête » à Pavant en partenariat avec « Côté Chœur de Pavant » et « Le caquet des femmes » de Marles en Brie.

Le 26 juin : participation à un concert à la chapelle du Conservatoire à Château-Thierry avec le chœur du Conservatoire et la chorale de l'école de musique de Crézancy.

Nous avons repris nos répétitions le 6 septembre dans

une ambiance conviviale le vendredi de 20h à 22h afin de préparer nos prochains concerts.

Par ailleurs, Charly par Chœur était représenté au forum des associations à Charly le 7 septembre.

Les concerts de Noël avec instrumentistes ont été programmés le 7 décembre à Nogentel et le 8 décembre à Charly afin de contribuer à l'animation locale dans la période de Noël.

Au cours de l'année, quelques membres de la chorale ont participé aux manifestations communales ou associatives.

En 2025, nous participerons en mars à l'église Saint-Crépin de Château-Thierry, à un concert qui réunira quatre chorales à l'initiative de l'association locale Africa Lib Santé. Le 30 mars, nous serons en concert à Brunoy en Essonne dans le cadre d'un échange avec la chorale « Le Chêne ».

Par ailleurs, un projet de concert en Seine et Marne au printemps est à l'étude.

et les concerts de Noël seront programmés en temps voulu. La chorale continue de recruter, venez, vous serez les bienvenus !

*Pour en savoir plus :*

*<https://choralecharlyparchoeur.blog4ever.com>  
ou sur facebook : Charly par Chœur ensemble vocal*

# L'Alliance Musicale Charly-Saâcy



Notre association, composée d'une cinquantaine de membres de 11 à 80 ans : musiciens, membres logistique et professeurs, se divise en deux groupes d'activités distinctes mais complémentaires : l'orchestre d'harmonie et l'école de musique.

**1) L'orchestre d'harmonie** se produit lors de fêtes communales, concerts, messes, etc. dans une ambiance conviviale. Les répétitions ont lieu le vendredi soir et ponctuellement le samedi après-midi ou le dimanche matin. L'année 2024 a été riche en activités.

**Dimanche 14 janvier** : organisation du thé dansant. Un bel après-midi où les amateurs de danses de salon s'en sont donné à cœur joie.

**Samedi 27 janvier** : Saint Paul-Saint Vincent des vigneron de champagne organisée par le comité Saint Paul de Crouettes-sur-Marne.

**Dimanche 28 janvier** : assemblée générale de notre association. À l'arrivée du printemps, notre orchestre, dirigé par Yves Pichard, s'est produit en concert **samedi 16 mars à 20h30** à Charly et **dimanche 17 mars à 16h** à Saâcy. Un nouveau programme fort applaudi par le public.

**Mercredi 8 mai** : commémoration (dans les quatre communes habituelles, Charly, Méry, Saâcy et Citry).

**Vendredi 31 mai** : fête des voisins dans 3 quartiers de Charly.

**Samedi 1 juin soir et dimanche 2 juin** : fête à Saâcy : (le samedi soir, retraite aux flambeaux limitée à la place de la mairie en raison de la météo et défilé le dimanche après-midi).

**Samedi 15 juin** : participation à la fête de la musique organisée par Musiques et Scène.

**Dimanche 23 juin** : Fête à Jean : aubade à la MAS le matin et défilé l'après-midi.

**Samedi 6 et dimanche 7 juillet** : fête à Charly et 150 ans de notre harmonie. Samedi en fin d'après-midi, grand concert. Un beau moment avec, en première partie, l'Harmonie Les Hauts de Vents, orchestre fondé et dirigé par notre directeur musical Yves Pichard et composé d'instrumentistes chevronnés et, en seconde partie l'Alliance Musicale. En soirée, défilé pour accompagner la retraite aux flambeaux. Le dimanche, pour fêter les 150 ans de l'Alliance Musicale, la municipalité a organisé

un grand défilé qui a réuni les nombreuses sociétés amies.

**Samedi 13 juillet**, à Saâcy, concert donné pour fêter les 150 ans de l'Harmonie de Saâcy-sur-Marne suivi, en soirée, de la traditionnelle retraite aux flambeaux.

**Dimanche 14 juillet** : commémoration de la fête nationale à Charly.

Après quelques congés bien mérités, l'Alliance Musicale a repris son activité par le forum des associations de Saâcy, les **6 septembre et 7 septembre** : forum des associations à Charly.

**Dimanche 15 septembre**, participation au festival donné par la batterie-fanfara d'Oulchy-le-Château pour ses 50 ans. Les cérémonies du **11 Novembre** ont été assurées.

Les musiciens ont fêté leur patronne, Sainte Cécile, par une cérémonie religieuse en musique le **dimanche 17 novembre** à Saâcy et le **dimanche 24 novembre** à Charly où plusieurs musiciens ont été récompensés pour leur fidélité à la musique et les diplômes fédéraux ont été remis aux élèves. Enfin, quelques musiciens se sont retrouvés pour interpréter des chants de Noël l'après-midi du marché de Noël à Saâcy-sur-Marne.

**2) L'école de musique** accueille les élèves à partir de 7 ans, dans l'objectif qu'ils intègrent l'orchestre d'harmonie. Bien sûr, elle accueille les adultes sans limite d'âge! L'apprentissage, comprend la formation musicale et instrumentale et est sanctionné par un examen fédéral. Les professeurs, issus pour la plupart de l'orchestre d'harmonie, dispensent, dans la bienveillance, des cours de qualité qui ont permis aux élèves de passer avec succès les examens fédéraux organisés le samedi 17 juin. Une audition a été organisée le mardi 4 avril à 18h00. À la rentrée, 4 nouveaux élèves sont venus rejoindre le groupe. Il est toujours possible, même en cours d'année, d'intégrer l'orchestre ou l'école de musique en nous contactant :

Yves PICHARD, Directeur

Tél. 06 07 74 23 40 - [pichard.poterne@gmail.com](mailto:pichard.poterne@gmail.com)

Laurette HERSOC, Présidente

Tél. 06 85 81 38 97 - [laurette.hersoc@live.fr](mailto:laurette.hersoc@live.fr)



## Ping Concept

Club Sportif de Tennis de Table Charly-sur-Marne et Étampes-sur-Marne

L'association sportive "PING CONCEPT", permettant la pratique du tennis de table pour tous, jeunes ou moins jeunes, est affiliée à la Fédération Française de Tennis de Table (FFTT).

Les Compétitions ont lieu à la salle des sports d'Étampes-sur-Marne, le samedi soir à partir de 19h pour nos équipes engagées au niveau départemental et le dimanche à partir de 14h30 pour nos équipes engagées au niveau Régional.

### LES ENTRAÎNEMENTS (SALLE DES SPORTS)

- **Le lundi de 20h à 22h** à la salle de Sports de Charly-sur-Marne.  
Entraînement libre des compétiteurs.
- **Le mercredi de 13h45 à 15h45** à la salle des Sports d'Étampes-sur-Marne.  
Entraînement dirigé (loisir et / ou compétition) des jeunes.
- **Le jeudi de 20h à 22h** à la salle des Sports d'Étampes-sur-Marne.
- **Le vendredi de 18h30 à 20h30** à la salle des Sports de Charly-sur-Marne.  
Entraînement des jeunes et adultes (loisir et compétition).

## Black Beauty Club Poney Club - Centre équestre

### Venez découvrir nos activités !

- Cours enfants et adultes
- Balades
- Stages
- Compétitions
- Equithérapie
- Pensions
- Activités multiples  
(Tir à l'arc, Equifeel, Equifun, Voltige)

### BLACK BEAUTY CLUB

12, rue du Port Picard  
02310 Charly-sur-Marne  
03 23 82 00 09 ou 06 81 85 58 24

[www.black-beauty-club.com](http://www.black-beauty-club.com)

 [blackbeauty.club](https://www.facebook.com/blackbeauty.club)



### PONEY-MOTRICITÉ

**Dès 2 ans :**

activité visant avant tout le développement psychomoteur de l'enfant. Le poney y intervient comme partenaire. Les parents sont invités à participer aux jeux.



## Les Carlésiens FC

La saison 2024/2025 est lancée. Forts de notre titre de champion de division 5, notre équipe senior évoluera cette saison en division 4.

Après une première saison réussie, l'engouement autour du club a pris de l'ampleur. Dès notre deuxième année, nous avons pu former trois catégories de jeunes en entente avec le club de l'AS Pavant (U6/U7, U8/U9 et U10/U11) et créer une deuxième équipe senior.

Nous sommes passés d'une trentaine de licenciés la saison dernière à une centaine cette saison. De nombreuses recrues sont à signaler, tant parmi les joueurs que les dirigeants.

Grâce aux efforts consentis de la mairie, nous pouvons cette saison évoluer sur notre propre terrain, à Charly-sur-Marne, ce qui dynamisera encore davantage le club et la ville. Notre ambition est d'offrir du plaisir aux gens, de les inviter à venir nous soutenir, dans la victoire comme dans la défaite.

À noter : le samedi 2 novembre se tiendra notre premier loto. Rendez-vous dès 18h30 à la salle des Illettes de Charly-sur-Marne.

Nous tenons à exprimer notre gratitude à la mairie, nos sponsors et donateurs pour leur confiance, ainsi qu'à tous les dirigeants, joueurs, parents de joueurs et bénévoles qui œuvrent chaque jour à nos côtés et contribuent à faire grandir ce club qui nous tient tant à cœur.

**Vive Charly et vive les Carlésiens FC !**

Notre club est également représenté par certains de nos joueurs, à titre individuel, lors du Critérium Fédéral. A noter, dans cette compétition, que l'un de nos jeunes licenciés a participé, dans sa catégorie, au Critérium Fédéral individuel en Nationale 2.

Grâce aux résultats sportifs historiques du club : **meilleur club de l'Aisne pour la saison 2021/2022 !**, cinq équipes ont été engagées en championnat de France par équipe pour cette nouvelle saison (une en Régionale 3, deux en Régionale 4, une en division 1 et la dernière en division 2)

Si vous souhaitez rejoindre un club où s'allient dynamisme et convivialité, alors n'hésitez plus, prenez contact avec le président.

Renseignements : [president.pingconcept@gmail.com](mailto:president.pingconcept@gmail.com) ou [tresorier.pingconcept@gmail.com](mailto:tresorier.pingconcept@gmail.com)

 [Charly-Etampes Ping Concept](https://www.facebook.com/Charly-Etampes Ping Concept)



# Les Ailes Carlésiennes

L'association d'aéromodélisme «Les Ailes Carlésiennes» a été créée en 1999 et perdure depuis grâce aux membres actifs et leurs démonstrations en vol ou en exposition durant toute l'année.

Notre association se situe rue Gousset à Charly-sur-Marne dont les horaires d'ouverture sont :

- le mercredi et le vendredi de 21h à minuit,
- le dimanche de 9h à 12h.

Nous disposons d'un terrain de vol situé route des fermes proche des éoliennes (ou sur google maps : Les Ailes Carlésiennes/49°0'15.2039"N-3°18'43.4632"E).

Nous avons également accès au gymnase de Charly-sur-Marne le dimanche de 14h à 22h pour les vol indoor et voiture sur piste en moquette.



Durant l'année 2024, les membres de l'association se sont déplacés en France et Belgique pour des démonstrations indoor et outdoor.

Nous avons participé à une semaine de vol de pentes dans les Vosges, au meeting international à Bertrix en Belgique, au meeting Warbird (avion de seconde guerre mondiale) mais aussi à des rencontres indoor comme le sapa à Troyes



et à des rencontres bateaux comme à Gueux (Reims).

Environ une vingtaine de sortie à l'extérieur.

Vous pouvez venir découvrir notre activité au terrain les week-ends de beau temps mais aussi au gymnase les dimanches ou au local de l'association durant les horaires d'ouverture.

Si vous souhaitez vous lancer dans l'aéromodélisme, la voiture ou le bateau, nous avons des passionnés qui seront ravis de vous expliquer les tenants et les aboutissants de la discipline.

Un simulateur est disponible au local et des pilotes expérimentés pourront par la suite vous faire de l'écolage directement sur une machine thermique ou électrique sur notre terrain.

Vous pourrez également construire votre propre modèle, l'installation de l'électronique mais aussi le recouvrement du modèle. Des passionnés seront là pour vous guider et vous apprendre toutes les ficelles de la construction.

Le club « Les Ailes Carlésiennes » a été l'un des clubs les plus actifs des Hauts de France et le seul à offrir une rencontre bateaux et hydravion.

*Vous pouvez nous contacter via les réseaux :*

*Facebook : Les Ailes Carlésiennes*

*Instagram : Dauny.rc*

## Les 8 Heures de Charly

L'association organise l'épreuve annuelle de marche.

La prochaine épreuve aura lieu à Charly-sur-Marne le **dimanche 2 février 2025**.

Pour l'épreuve passée, nous avons eu un bon taux de participation au total de toutes les épreuves proposées :

- 33 Hommes sur le 8h Individuel
- 19 Femmes sur le 8h Individuel
- 20 Athlètes sur les 7 équipes engagés sur le 8h
- 6 sur le 10 Kms
- 2 Benjamin(e)s
- 1 Poussin(e)s et 5 Prépoussin(e)s

Pour un total de 99 participants sur la journée... On dépasse les 100 l'an prochain !

Une belle épreuve Carlésienne qui honore la commune connue partout comme un rendez-vous important dans le calendrier de la Marche Athlétique, et toutes et tous savent qu'ils seront bien reçus et que nous mettons tout en œuvre afin de contenter tout le monde !

*Le Président, Pascal MARÉCHAL*  
*pascalou02.marechal@orange.fr*

*Tél : 06 70 36 39 45*

## Charly Forme

OUVERT  
SAMEDI ET DIMANCHE  
DE 9H À 11H30

L'association propose toutes les activités d'un centre de fitness : musculation, cours collectifs, coaching personnalisé, cardio, stretching, cross training, préparation physique, yoga, Pilates et sport santé encadrées par des coachs titulaires du brevet d'Etat. Charly Forme propose également une activité physique dès le plus jeune âge : GYM KIDS encadrée par un coach sportif, chaque mercredi pour les 6/11 ans .

Wifi gratuit en salle, inscription toute l'année (venir avec 2 photos + 1 certificat médical + attestation d'assurance responsabilité civile).



### CHARLY FORME

23, rue du Stade Garnier à Charly-sur-Marne  
Tél. 06 74 28 34 25 - charlyforme@gmail.com

Président : Dietrich LELEUX  
Vice-président : Eric QUESADA  
Directeur sportif : Jean-Pierre BESSÉ



### SALLE CARDIO-TRAINING MUSCULATION

LUNDI	9h / 11h30 et 16h / 21h
MARDI	7h / 9h et 9h / 21h non-stop
MERCREDI	9h / 11h30 et 14h / 21h
JEUDI	7h / 21h non-stop
VENDREDI	7h / 9h - 9h / 11h30 et 16h / 21h
SAMEDI & DIMANCHE	9h / 11h30

### COURS COLLECTIFS

LUNDI	<b>NOUVEAU</b> 18h / 19h Cross Training 18h30 / 19h15 Step 19h15 / 20h Pilates	} Salle de l'Amicale - 3, rue des Ecoles
MARDI	9h45 / 10h30 Charly douceur	
MERCREDI	14h / 14h45 Gym Kids (6/7 ans) 15h / 15h45 Gym Kids (8/11 ans) 16h / 17h Cours Ados (12/16 ans) 18h45 / 19h45 Yoga (Salle de l'Amicale - 3, rue des Ecoles)	
JEUDI	9h45 / 10h30 Charly Training / Sport Santé 10h30 / 11h Stretching 18h / 19h Cross Training 19h15 / 20h Renfo. musculaire / Stretching	
SAMEDI	<b>NOUVEAU</b> 9h30 / 10h30 Cross Training 10h30 / 11h30 Remise en forme (cuisses/Abdos/Fessiers)	

### PLATEAU CARDIO-MUSCULATION AVEC COACHING

sur rendez-vous

## Charly Animation Loisirs

L'association organise :

- Concours de belote tous les 2<sup>e</sup> dimanche de chaque mois, ouvert à tout âge. Ils sont organisés salle de l'Amicale, salle des Illettes ou salle culturelle selon les disponibilités
- Chasse aux œufs le lundi de Pâques sur les terrains des Illettes
- Loto spécial téléthon en novembre. Tous les bénéfices sont reversés à l'AFM téléthon.
- Loto enfants spécial jouets de Noël en décembre salle des Illettes.



L'association participe à la balade pétillante en octobre ainsi qu'au 8h de Charly (marche athlétique) en février.

L'association vous souhaite de joyeuses fêtes !

# Le Centre de Secours

## Changer sa vie en devenant Sapeur-Pompier volontaire !



Il faut s'adresser au centre de secours le plus proche de son domicile ou à la direction départementale des services d'incendie et de secours.

- Satisfaire aux exigences d'un examen médical auprès d'un médecin Sapeur-Pompier.
- Faire preuve d'un minimum requis de qualités sportives.
- Disposer de suffisamment de temps, en marge de son métier ou de ses études.
- Suivre une formation de base préalable à toute participation aux interventions de secours.

Pour tout renseignement,  
contactez le centre de secours  
de Charly-sur-Marne  
au 03 23 82 87 70



# Le don du sang, un don du cœur



## Les prochaines collectes prévues en 2025

sur notre commune à la **Salle des Illettes**, de 13h à 18h,  
jeudi 9 janvier, mardi 27 mai et mardi 28 octobre 2025.  
Pour connaître les autres lieux et dates de collecte, ou  
obtenir toute information sur le don du sang, n'hésitez  
pas à consulter le site  
[dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Merci à ceux qui se sont déplacés et ont donné généreusement leur sang pour tous ceux qui en ont besoin, sans oublier nos amis donneurs qui viennent de Seine-et-Marne !

*Bonne année & bonne santé à tous !*

*L'association des donneurs de sang bénévoles*



## RECONNAÎTRE LE SIGNAL D'ALERTE SE METTRE EN SÉCURITÉ

Signal d'exercice



1 min 41

Tous les 1er mercredis du mois

Signal d'alerte



1 min 41

Silence  
(5 sec.)



1 min 41

Silence  
(5 sec.)



1 min 41

Signal de fin d'alerte



30 secondes





# Etat civil

## Les naissances

Léonie née le 06 février 2024  
Valentina née le 14 février 2024  
Mya née le 17 février 2024  
Yasmine née le 04 mars 2024  
Aryam née le 11 mars 2024  
Adriana née le 23 mars 2024  
Raphaël né le 25 mars 2024  
Milena Maria née le 07 avril 2024  
Nour née le 24 avril 2024  
Nathan né le 26 avril 2024  
Emma née le 26 avril 2024  
Aïssatou né le 16 mai 2024  
Robin né le 22 mai 2024  
Elena née le 25 mai 2024  
Sergio né le 19 août 2024  
Elyna née le 04 septembre 2024  
Kayden né le 05 septembre 2024  
Dixon né le 12 octobre 2024  
Massilia née le 31 octobre 2024  
Louise née le 20 novembre 2024



Seul le premier prénom de l'enfant est renseigné.

## Les mariages

### Ils se sont mariés en 2024 :

FAVIER Jonathan Bernard Marcel  
BERTHIER Virginie Liliane Josiane  
le 15 juin

FEIX Benoît Antoine  
FAVIER Estelle Marie Monique  
le 17 août

OUSSELIN Nicolas Georges Henry  
GUILBERT Emilie Paulette Cécile  
le 24 août



## Ils nous ont quittés

AMBELLOUIS Alain Robert Roger, le 01 janvier 2024  
NOBLET Madelaine (veuve BOZON), le 05 janvier 2024  
DELGADO Michel Francisco, le 19 janvier 2024  
RAHAULT Annette Henriette Léonie, le 23 janvier 2024  
CLOSSON Lucien Gaston, le 23 janvier 2024  
GOBERT Georges André, le 28 janvier 2024  
BRAUT Monique Ginette (veuve ALLIOT), le 01 février 2024  
MALAÏSÉ Roger Albert, le 16 février 2024  
GOULIN Georgette Virginie (veuve VALLIOT), le 11 mars 2024  
GRILLO MARIA AIDA (veuve ISAAC), le 15 mars 2024  
LARTISIEN Paulette Lucienne (veuve LE COUVIOUR),  
le 17 mars 2024  
BOURGEOIS Michel Jacques Maurice, le 30 mars 2024  
PRIEUX Bernadette Louise (veuve DA SILVA LOPES),  
le 2 avril 2024  
JOLLY Martine Alice, le 20 avril 2024  
DEBOFFLE Gilles, le 22 avril 2024  
JACQUET Jacqueline Berthe (veuve PILLOT), le 1<sup>er</sup> mai 2024  
BONNIN Nadine Huguette, le 23 mai 2024  
DAL BOSCO Bruno, le 07 juin 2024  
RICHARD Roland Pierre, le 10 juin 2024  
MILLON Christian Alfred Alexandre, le 13 juin 2024  
FERRAND Bernard Henri Jean, le 20 juin 2024  
AMARAI Malika (Epoque HAMANE), le 01 juillet 2024  
POËDRAS Reine Marie Joseph, le 02 juillet 2024

CHARLES Josiane Suzanne Marguerite (veuve MAGGESI),  
le 12 juillet 2024  
GUSTIN Nadine (Epoque DUEZ), le 15 juillet 2024  
MARTINET Geneviève Marguerite (veuve PETIT), le 14 août 2024  
BARRY Léone Germaine (veuve TOUZE), le 17 août 2024  
DRAY Alain Albert Pierre, le 10 septembre 2024  
DOUÉ Micheline Françoise Clémentine (veuve DUPRÉ),  
le 14 septembre 2024  
MARESCAUX Dolly Camille, le 15 septembre 2024  
MIALON Janine Eveline Charlotte, Jeanne (épouse PIROTTE),  
le 17 septembre 2024  
ROBIN Monique Yvonne, le 17 septembre 2024  
JANON André, le 08 octobre 2024  
LIGNOT Anne-Marie Louise Florine (veuve COTTRAY),  
le 16 octobre 2024  
MOULINNEUF Lucien Roger, le 14 novembre 2024  
ARMBRUSTER Chantal Paulette Dominique (veuve AMADI),  
le 22 novembre 2024  
HÉE Evelyne Monique (veuve SIRUFO), le 28 novembre 2024  
FAVIER Bernard Marie Joseph, le 06 décembre 2024  
COUVREUR Eric Raymond Marcellin, le 16 décembre 2024

# Secrétariat et Permanences

## Des services à la population



**SECRÉTARIAT DE MAIRIE** - Tél. : 03 59 28 97 34

[www.charly-sur-marne.fr](http://www.charly-sur-marne.fr)

Mail : [contact@charly-sur-marne.fr](mailto:contact@charly-sur-marne.fr)

**Lundi/Mardi/Mercredi/Jedi : 9h/12h et 14h/17h**

**Vendredi : 9h/12h.**

**1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi : 9h/12h**

→ Attention, les cartes nationales d'identité et les passeports biométriques sont établis sur RDV uniquement ! Vous pouvez prendre rendez-vous pour déposer vos dossiers de carte d'identité et/ou de passeport sur le site : [demarches.charly-sur-marne.fr](http://demarches.charly-sur-marne.fr)

### NOS ÉLUS

→ Le maire et les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous !

**ASSISTANTES SOCIALES** - Tél : 03 23 83 85 00

**Mardi après-midi et jeudi de 9h à 11h sur RDV à l'ancienne Trésorerie 1 bis, rue de l'École**

**OU l'UTAS (Unités Territoriales d'Action Sociale)**  
1, rue Robert Lecart - 02400 Château-Thierry

### SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat)

Vous avez un projet d'amélioration de l'habitat ?  
Venez vous renseigner !

Permanences Habitat sur rendez-vous :

**1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois (sauf juillet et août) de 9h15 à 10h15 sur RDV.**

Des subventions, primes, prêts peuvent être mobilisés... une information complète sur l'habitat et la maîtrise sur l'énergie.

**SOLIHA Aisne** - 32, rue Marcelin Berthelot - 02000 Laon

Tél. : 03 23 26 73 50 (Fax : 03 23 26 73 99)

Mail : [contact.aisne@solihha.fr](mailto:contact.aisne@solihha.fr)

### MAISON FRANCE SERVICE

Voir la Communauté de Communes

de Charly-sur-Marne : [www.c4-charlysurmarne.fr](http://www.c4-charlysurmarne.fr)

Tél. : 06 40 64 35 64

### SÉCURITÉ SOCIALE - RÉGIME GÉNÉRAL

**Pas de permanence en mairie** → Tél. 3646

Lundi au vendredi 8h30/12h30 et 13h30/16h30

**Leur écrire** : CPAM de l'Aisne 29, bd Roosevelt

CS 20606 - 02323 SAINT-QUENTIN CEDEX

**Les rencontrer** : CPAM de Château-Thierry  
6, rue Gerbrois à Château-Thierry

- uniquement sur RDV les après-midis

### SÉCURITÉ SOCIALE - RETRAITE

CARSAT Nord Picardie

**Pas de permanence en mairie** → Tél. 3960

Lundi au vendredi 8h30/17h

**Leur écrire** : CARSAT Nord Picardie

11, allée Vauban - 59662 Villeneuve d'Ascq cedex

**Les rencontrer** : Agence CARSAT de Soissons  
17, rue Villeneuve à SOISSONS.

**MISSION LOCALE** - Tél. : 03 23 84 23 23

**Pas de permanence en mairie**

L'Aiguillage : 2, av. Ernest Couvrecelle  
à Etampes-sur-Marne.

### ATTENTION !

Toutes les permanences se font actuellement sur rendez-vous.

**NETTOYAGE & MULTISERVICES**  
PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

SECTEUR TERTIAIRE  
COLLECTIVITÉS - INDUSTRIES  
SURFACES COMMERCIALES  
SYNDICS DE COPROPRIÉTÉ  
ÉCOLES  
ENTRETIEN D'IMMEUBLES  
REMISE EN ÉTAT

Tel: 03 23 69 35 51 - Mob: 06 81 59 33 31 - Mail: [lcnettoyage@orange.fr](mailto:lcnettoyage@orange.fr)  
5, Place du Lieutenant Lehoucq - 02570 CHEZY-SUR-MARNE

# Les numéros utiles



## MAIRIE DE CHARLY-SUR-MARNE

Téléphone : 03 59 28 97 34

mail : [contact@charly-sur-marne.fr](mailto:contact@charly-sur-marne.fr) Site internet : [www.charly-sur-marne.fr](http://www.charly-sur-marne.fr)

### SERVICES D'URGENCE

GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
SAMU	15
URGENCES depuis un portable	112
URGENCES par FAX ou SMS	114
URGENCES familiales	119

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr BOYER Pierre	03 23 82 04 60
Dr FOULON Benoit	03 23 82 00 23
Dr GRYMONPREZ Carine	03 23 82 00 23

### DENTISTES

Dr TOUSSAINT	03 23 82 10 08
Dr GREGOIRE Virgile	03 23 82 00 49

### PHARMACIE

Pharmacie des Cordeliers	03 23 82 00 47
--------------------------	----------------

### PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

SCHWARTZ Agnès	06 44 85 40 19
MAILLARD Julie	06 88 89 91 85

### PNEUMOLOGUE

Dr BAH Thierno sur rendez-vous	06 81 94 11 53
--------------------------------	----------------

### AMBULANCES

Ambulances FAVIER	03 23 82 04 56
-------------------	----------------

### KINÉSITHÉRAPEUTES

J. CLOSSON / L. DAVID / T. LAPIERRE / F. NAUDÉ / C. CLOSSON / M. KURZAWA	03 23 82 00 27
P.MORAND/B.DELLOITTE	03 23 82 02 39

### PÉDICURE-PODOLOGUE

CHAINTRON Agnès	03 23 82 38 18
-----------------	----------------

### DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

LAGHBOURI Hanan	06 73 01 84 50
-----------------	----------------

### INFIRMIERS

SCM - C. DUFOUR - L. GOBERT	
C. MARTIN - L. RACHEL	03 23 82 10 39
N. CHAVENON	06 16 68 49 71
I. KITH BUN	06 52 80 39 65
M. PAYET	06 11 38 10 00

### OSTÉOPATHES

C. GRONDIN-TRAN	06 13 95 47 99
F. NAUDÉ	03 23 82 00 27

### AUTRES SERVICES

HOPITAL VILLIERS-SAINT-DENIS La Renaissance Sanitaire	03 23 70 75 22
CENTRE ANTI-POISON Reims	03 26 78 79 20
Paris	01 40 37 04 04
Région	0 825 812 822
ART FUNÉRAIRE MALARD Permanence	03 23 82 01 61
URGENCE SECURITE GAZ - GrDF	0800 47 33 33
RACCORDEMENT GAZ NATUREL - GrDF	0 810 224 000

Retrouvez toutes les infos de votre commune sur

 [www.charly-sur-marne.fr](http://www.charly-sur-marne.fr)



**GARAGE EXPERT FAVIER**

MECANIQUE CARROSSERIE LOCATION VENTE

5, rue Paul HIVET - CHARLY-SUR-MARNE



**CarGo!**

Loueur de véhicules

VÉHICULES PARTICULIERS ET UTILITAIRES

Contactez-nous au **03 23 82 14 15** - [garage.ad@favier.fr](mailto:garage.ad@favier.fr)  
Tous nos véhicules sur notre site [www.garagefavierauto.fr](http://www.garagefavierauto.fr)




JARDINAGE · ALIMENTATION ANIMALE  
VÊTEMENTS CHAUSSANTS · ARTICLES VITI-VINICOLES

Rue Paul Hivet · 02310 CHARLY-SUR-MARNE  
03.23.82.13.58 · [magasincharly@cs-gv.com](mailto:magasincharly@cs-gv.com)

LE DISCOUNTER  
QUI FAIT LA DIFFERENCE

**Netto**

**CHARLY-SUR-MARNE**  
**ZAC Sous les Carrières - 02310**  
**Tél : 03.23.70.21.12**

**Lundi au Samedi**  
**8h00 - 19h30**

**Dimanche**  
**8h30 - 12h30**

**GTIE** Château-Thierry

Travaux électriques souterrains et aériens HT-BT  
Eclairage public-Illuminations festives  
Equipements urbains  
Electricité-Automatisme et Supervision Industrielle

5 rue de la Plaine - Château-Thierry Tél. 03 23 83 06 15 entreprise@gtie.fr

**ENTREPRISE GÉNÉRALE  
DE BÂTIMENT**

**+ de 20 ANS D'EXPÉRIENCE**

- CONSTRUCTION NEUVE & RÉNOVATION
- GROS-ŒUVRE
- COUVERTURE
- CARRELAGE
- RAVALEMENT
- ISOLATION / ITE

“**DEVIS  
GRATUIT !**”

ZA SOUS LES CARRIÈRES  
02310 CHARLY-SUR-MARNE  
www.leblanc-batiment.com



**Tél : 03 23 82 46 01**  
e-mail : contact@leblanc-batiment.fr



**CERFRANCE**

CHAMPAGNE NORD EST ILE DE FRANCE

**S.A.S PUBLIER VITI**

VENTES - LOCATIONS - RÉPARATIONS  
MATÉRIELS AGRICOLES ET VITICOLES

11, rue du Stade Garnier  
CHARLY-SUR-MARNE

**Tél. 03 23 69 84 20**

publier-charly@orange.fr



**DEROT**

**Votre centre  
de contrôle technique  
carlésien**

**CHARLY CONTRÔLE AUTO**

AVEC ou SANS  
RENDEZ-VOUS

*Du lundi  
au samedi*

**Tous types de véhicules :**

Tourisme et utilitaire  
4X4 - Camping-car  
Hybride & Collection  
Électrique - GPL

19, rue du Stade Garnier  
**02310  
CHARLY-SUR-MARNE**

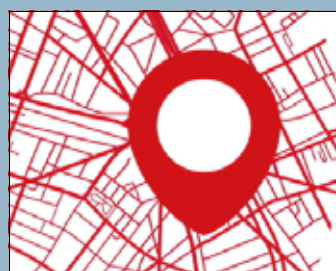


Prise de rendez-vous en ligne sur notre site :

**www.charly-contrôle-auto.fr**

**AUTO** BILAN  
SYSTEMS

**03 23 82 67 63**



**Orpi**

64 RUE EMILE MORLOT,  
02310 CHARLY-SUR-MARNE

03.75.00.10.04  
agenceclaux3@orpi.com